

L'île d'Orléans est l'un des cinq arrondissements historiques de la région de Québec qui ont été classés dans les années 1960 par le gouvernement québécois. Il est tout à fait exceptionnel de retrouver autant de sites protégés sur une superficie aussi restreinte.

Le site patrimonial de l'Île d'Orléans est celui qui a le plus de résonance dans la conscience patrimoniale des Québécois. Cette résonance se répercute bien au-delà de nos frontières alors qu'elle alimente des articles du *National Geographic* (40 millions de lecteurs) ou de *Paris-Match* (4,5 millions de lecteurs), les chansons de Félix Leclerc, de Jean-Pierre-Ferland, de Julos Beaucarne ou d'Yves Duteil, des livres de Pierre Morency ou de Jacques Poulin ou encore des œuvres d'art de Martin Bureau ou Michel Blouin, pour ne citer que des contemporains.

L'Île d'Orléans est un symbole haut et fort de l'identité québécoise.

Même si, comme le dit Étienne Berthold dans son ouvrage *Patrimoine culturel et mise en récit*, l'île d'Orléans a fait l'objet d'une « patrimonisation » qui a débuté dans les années 1850 avec le notaire Bowen, suivie ensuite des Larue, Blouin, Roy et autres, il n'en reste pas moins que l'île est un symbole identitaire des plus importants au Québec. Le mythe de l'île d'Orléans, dépeint comme un lieu imprégné d'histoire, un endroit romantique, un paradis agricole où survivent les traditions et les coutumes françaises est créé. Et, n'en déplaise au 21^e siècle, le paysage est resté rural. On y retrouve encore des champs ouverts à perte de vue, balisés (pour peu de temps encore) par des clôtures qui délimitent l'étendue de chaque terre et qui fixent les traces du système seigneurial.

1. À un symbole identitaire fort, il faut répondre par une vision d'ensemble.

Le plan de conservation, tel qu'il nous est présenté, nous apparaît comme un catalogue de bonnes intentions visant à régler un problème latent depuis la création de l'arrondissement historique : la gestion des permis. Il nous faut plutôt une vision globale du territoire de l'île, ce qui n'est malheureusement pas le cas. En fait, pour reprendre une façon de faire qui m'est coutumière, il faut savoir s'envoler, prendre de la hauteur, avoir une vue d'ensemble. La gestion nous semble ici en être une de « cas par cas ». Par exemple : si 50 nouvelles constructions sont érigées chaque année, nous en aurons plus de 500 dans dix ans. Où seront-elles construites? Sur le bord du Chemin Royal? On sait déjà que le système viaire est saturé.

2. Quelques irritants du plan de conservation

2.1 Favoriser vs imposer

Favoriser et privilégier sont les verbes que l'on retrouve le plus souvent dans ce plan. Pourtant, ce ne sont pas ceux que pratique le ministère dans sa gestion courante de l'île. Car le ministère impose, beaucoup plus qu'il ne favorise ou privilégie. Ce faisant, il met parfois des bâtiments en danger. Ex : ...

2.2 L'archéologie

Est-il réellement sensé, sur un territoire avant tout agricole, de prévoir une intervention archéologique lors de chaque excavation ou encore d'adapter l'intervention archéologique en fonction du potentiel de découverte et de l'importance de ce potentiel? Ex : ...

3.3 La mauvaise restauration

L'île d'Orléans est un symbole fort de la survivance française en Amérique et de ses traditions. Ce mythe est tellement ancré dans nos esprits qu'il a contribué à faire de la mauvaise restauration à la manière de Viollet-le-Duc dont les interprétations ont détourné le véritable sens de plusieurs monuments français.

Ainsi, sait-on qu'on ne retrouve à l'île que 5 à 6 maisons datant véritablement du régime français? La plupart des maisons de pierres construites à l'île l'ont été après 1800. À cette époque, la maison traditionnelle avait déjà évolué. Le larmier ou l'avant-toit étaient plus prononcés. Les fenêtres étaient à 6 carreaux. Etc. Or, dans plusieurs cas, sur l'île, on a « restauré » des maisons d'époque française qui ne l'étaient pas. Pire, on a enlevé le crépi pour les mettre à la pierre. Pire encore : ces « restaurations » ont été subventionnées par le ministère.

2.3 Le patrimoine agricole

Les foules se massent au marché de Québec pour acheter les pommes de l'île, les fraises de l'île, ses pommes de terre, ses poires, ses framboises, ses poireaux, ses prunes... L'île d'Orléans est une terre nourricière essentielle à la population québécoise. On vante d'ailleurs souvent le caractère exceptionnel de son patrimoine agricole. Or celui-ci se détériore à une vitesse foudroyante. Avec le changement des pratiques agricoles, on délaisse les espaces moins modernes. Résultat : comme on n'entretient plus la grange et les bâtiments secondaires, ceux-ci sont en train de s'affaïsser. Il faut innover pour trouver des solutions, s'associer de toute urgence à des partenaires comme l'UPA, Solidarité rurale et le ministère de l'Agriculture.

3. Pistes de solution

Ce qui fait la force de ce territoire c'est son paysage culturel qui, selon les critères de l'Unesco, est « un paysage exprimant une longue et intime relation des peuples avec leur environnement par les œuvres conjuguées de l'être humain et de la nature ». Comment protéger cette relation, ces percées visuelles vers les champs, le fleuve? Tout simplement en intégrant les îlots de développement domiciliaire au cœur des villages. En faisant cela, nous faisons d'une pierre, deux coups. Non seulement nous protégeons le paysage, mais nous offrons une deuxième chance à des villages dévitalisés.

La protection du patrimoine agricole passe quant à lui par l'élaboration d'un programme spécifique dédié au sauvetage de ces bâtiments.

Enfin, permettez-moi de rajouter que l'on ne doit pas ajouter une architecture contemporaine trop semblable à l'ancienne. Il faut absolument permettre à la créativité architecturale de s'exprimer, mais en insistant pour qu'elle s'intègre harmonieusement à l'architecture existante.

Une dernière remarque, bien qu'elle ne s'adresse pas au plan de conservation : les contributions que le MCC donne pour la restauration devraient avant tout s'appliquer aux travaux majeurs de restauration et non pas à l'entretien normal que tout bon propriétaire doit assumer. Ex : ...

Pierre Lahoud habite l'île d'Orléans depuis 1975 dans une maison centenaire qu'il a restaurée et sauvée d'une démolition certaine. À titre de responsable de ce territoire au MCC, il a réalisé la première entente de développement culturel avec la MRC, restauré, sauvé et mis en valeur le Manoir Mauvide-Genest ainsi que la maison Drouin et assuré la réalisation de l'Espace Félix-Leclerc. Il a initié et coréalisé les Fiches de sensibilisation « Prenez l'île sous votre aile » et travaillé à la réalisation d'un financement récurrent pour le développement culturel de l'île (à sa suggestion, la MRC a accepté de hausser sa quote-part pour qu'1 cent du 100\$ d'évaluation soit consacré à la culture). Il a également participé à l'élaboration de la politique culturelle et patrimoniale de l'île. Deux de ses livres sont consacrés à l'île d'Orléans : *L'île d'Orléans berceau de l'Amérique française* avec Michel Lessard et *L'île d'Orléans pays de traditions*. Il est également l'auteur de nombreux articles sur l'île (*Continuité, Cap-aux-Diamants, Monuments Historiques, Les Chemins de la Mémoire*). Récipiendaire du Prix de la fierté orléanaise en culture (2012), il a été membre du CLD, de la Chambre de Commerce, des conseils d'administration du Manoir Mauvide-Genest et de la Fondation-Lamy. Il est toujours membre du c.a. de l'Espace Félix-Leclerc.